

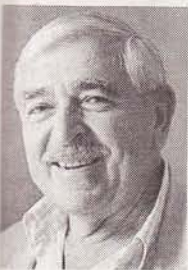
La maltraitance vue par des professionnels

Des résidants souvent victimes de moqueries et de négligences, parfois de coups...

Des directeurs de maisons de retraite, d'hôpitaux ou de foyers pour handicapés témoignent.

Début décembre, à Paris, des professionnels ont confronté leurs expériences lors d'une session de travail organisée par l'Afbah. L'Association française pour la bientraitance des âgés et/ou handicapés gère le 39 77, le numéro où l'on peut s'informer et signaler des mauvais traitements.

S'entendre sur les mots. « La "maltraitance", ce ne sont pas uniquement des coups, mais des gestes et des paroles qui portent préjudice à une personne vulnérable. » (Dr Bernard Duportet, président de l'Afbah).



Le docteur
Bernard
Duportet.

Où commence l'inacceptable?

« C'était en 1995, en gériatrie. Un agent m'alerte du mauvais comportement de deux aides-soignants envers des patients : bousculades, tutoiement, blagues grivoises, courses avec les fauteuils roulants, rapide jet d'eau froide pendant la douche... J'en parle à leurs supérieurs. Le cadre infirmier est dans le déni total : l'un des aides-soignants est bien noté, apprécié de ses collègues. Alors, avec la directrice des soins infirmiers, on se met à enquêter. Des agents – notamment des stagiaires scandalisés – ont parlé. On a engagé une procédure disciplinaire, six mois d'exclusion, puis décision de ne plus affecter ces deux personnes dans un service de soins. »

« Cette affaire a suscité un clivage entre défenseurs et détracteurs des sanctions. Grand débat dans l'hôpital : en terme de maltraitance, où commence l'inacceptable ? » (Michel Billis, directeur d'hôpital).

La belle fille en fauteuil. « Moi, j'ai envie de vous parler d'une fille de 23 ans, jolie comme un cœur, en fauteuil électrique. Elle revendique de mener une vie affective et sexuelle. Moi dans l'équipe du foyer où elle



Dans les maisons de retraite ou les hôpitaux, des résidants se plaignent d'infantilisation, d'humiliations...

vit. Peut-on la laisser partir seule, l'hiver, dans le noir ? Le personnel ruse pour limiter les sorties. Il craint qu'elle retombe enceinte, qu'elle soit violée, qu'elle attrape le sida, que sais-je encore. Et la réaction des parents, s'il lui arrivait quelque chose... Mais la fille tient tête.

« Cet exemple ouvre au moins trois pistes de réflexion. Ce n'est pas parce qu'on est en fauteuil qu'on est forcément vulnérable. Quand on est handicapé, qu'est-ce qu'être majeur ? Comment choisir entre l'hyperprotection et la liberté de circuler ? Donc, ici, pour sortir de l'impasse, une seule solution : la discussion en équipe, afin que chacun exprime ses arguments. » (Marie-Christine Beaulieu, directrice de l'Association des paralysés de France en Normandie).

Les mentalités ont évolué. « En 1992, on avait tourné un film qui montrait tout ce que l'on peut infliger à une personne âgée. Les soignants refusaient d'interpréter le "méchant", rôle

tabou. Aujourd'hui, ils acceptent, par souci de pédagogie. » (Marie-France Maugourd, gériatre).



Albain-Caroline Lemoine

Marie-France
Maugourd,
gériatre.

Oser parler. « Déclarer une affaire de maltraitance reste difficile », constate un directeur d'Epap (Établissement pour personnes âgées dépendantes). Des voix fusent : « Oui, il faut passer outre des "caïds" qui terrorisent ou charment leurs collègues. Oser franchir le pas. Culpabiliser parce que l'on a parlé ou parce que l'on s'était tu avant. Savoir que l'on recroisera peut-être le maltraitant dans les couloirs. Avertir la famille du maltraité, répondre à ses questions et ses

reproches. Et sanctionner le maltraitant. Selon la gravité des faits : rapatriement à la loi, conseil de discipline, alerte au procureur, plaintes, procès... »

À la maison. « Et les mauvais traitements infligés par les proches, au domicile ? », interroge un participant. « C'est le thème de notre prochaine réunion de travail », répond le Dr M... portet.

Recueilli par
Colette DAVID

L'an dernier, l'équipe du 39 77 a créé plus de 5 000 dossiers, dont 89 % en rapport avec la maltraitance. 70 % des situations évoquées se déroulent au domicile. En effet, 80 % des personnes âgées vivent chez elles. Dans les maisons de retraite et les hôpitaux, des résidants se plaignent surtout d'être infantilisés, humiliés. Ils évoquent des cas de chantage affectif, d'abus de médicaments, de non-prise en compte de la douleur, etc.